



Mairie de Saint Arnoult en Yvelines Jean-Claude HUSSON – Maire Place du Jeu de Paume 78730 Saint Arnoult en Yvelines.

Saint Arnoult le 15 octobre 2019

Objet : Critères pris en charge pour l'attribution des logements sociaux par la mairie

Monsieur le Maire,

Merci par avance de bien vouloir nous faire parvenir de façon complète et exhaustive les critères pris en compte pour l'attribution des logements sociaux mis « à disposition » de la mairie de Saint Arnoult, rue des Remparts et au Champs des Pommiers.

Cordialement

Antoine Pujol Président de l'association Comités de Quartiers